Arboris
Replicable solutions for climate and biodiversity
Case Study Database

Le cas de la **Lombardie**

Aligner la mise en œuvre **infranationale** de **l'adaptation au changement climatique**

Regions4
Sustainable Development

Collection Spéciale

Cette étude de cas fait partie d'une collection spéciale élaborée par Regions4 avec le soutien de la Fondation européenne pour le climat (European Climate Foundation, ECF), qui examine la manière dont les gouvernements infranationaux s'impliquent dans les plans nationaux d'adaptation (PNA) dans le cadre d'une gouvernance multiniveau.

Cette étude de cas présente trois exemples - le Gauteng (Afrique du Sud), São Paulo (Brésil) et la Lombardie (Italie) - qui illustrent chacun une configuration de gouvernance distincte, avec ses propres atouts, lacunes et contexte particulier en matière d'alignement des mandats juridiques et des capacités financières pour la mise en œuvre des plans nationaux d'action (PNA)

Ces conclusions, issues d'entretiens et de données d'enquête, ont pour objectif d'éclairer les recherches en cours et les débats politiques sur le renforcement de la gouvernance multiniveau de l'adaptation.

Explorez l'ensemble de la collection sur **Arboris**



Arboris
Replicable solutions for climate and biodiversity
Case Study Database

Regions4
Sustainable Development

RegionsWithNature

European Climate Foundation

Regione Lombardia

Découvrez-en plus **solutions régionales** pour le climat et la biodiversité sur **Arboris**.

À propos de cette publication

Introduction

La Lombardie, qui compte parmi les régions italiennes les plus importantes sur le plan économique et les plus variées sur le plan climatique, est fortement exposée à un large éventail de risques climatiques, allant du recul des glaciers alpins et des crues de montagne aux sécheresses dans la vallée du Pô et au stress thermique urbain. Son expérience met en évidence le potentiel d'un leadership régional durable en matière de gouvernance de l'adaptation, ainsi que les défis persistants liés à la mise en œuvre cohérente de cadres juridiques et d'aménagement solides sur un territoire complexe et à plusieurs niveaux.

Informations clés

Localisation:
Région de Lombardie, Italie

Système de gouvernance:
Système unitaire accordant une certaine autonomie aux régions en matière de politique environnementale, dans le respect du cadre législatif national et en tenant compte des spécificités territoriales.

Le plan national d'adaptation (PNA) fait-il référence aux échelons infranationaux ?
Oui, de manière explicite

Domaines prioritaires:
Aménagement du territoire, gestion de l'eau, prévention des risques, biodiversité, résilience urbaine, intégration des questions climatiques dans les politiques sectorielles

Contributeur:
Région de Lombardie, Direction générale de l'environnement et du climat

Auteur

Regions4 pour le développement durable, avec le soutien de la European Climate Foundation (ECF)

Octobre 2026 © Regions4

Table des Matières

Contexte et Éléments de Cadrage	**5**
Présentation de l'étude de cas	5
Cadres Institutionnels et de Planification	6
Capacités et Contraintes Financières	7
L'adaptation Multiniveau dans la Pratique	**8**
La SIRACC et l'approche d'intégration	8
De la Planification à la Mise en œuvre	9
Reproductibilité et principaux enseignements tirés	**10**
À retenir	**11**
Références	**12**
Pour plus d'informations	**12**

Contexte et Éléments de Cadrage

Présentation de l'étude de cas

La Lombardie est l'une des régions les plus importantes d'Italie sur le plan économique et démographique ; elle compte plus de **dix millions d'habitants** et présente une mosaïque territoriale variée qui s'étend des Alpes au nord aux lacs et contreforts préalpins au centre, en passant par la vallée du Pô au sud.

IElle englobe de grands centres urbains, dont Milan, l'un des principaux pôles économiques d'Europe, ainsi que des villes plus petites, des paysages ruraux et des communautés de montagne. Cette complexité géographique et socioéconomique détermine à la fois l'ampleur et la nature des risques climatiques auxquels la région doit faire face.

Le plan national italien d'adaptation au changement climatique (PNACC, 2023), qui fait office de plan national d'adaptation de l'Italie soumis à la CCNUCC, fournit le cadre national global au sein duquel la gouvernance de l'adaptation en Lombardie est examinée dans cette étude de cas.

Les défis climatiques auxquels la Lombardie est confrontée sont variés et étroitement liés.

La fréquence et l'intensité accrues des épisodes de précipitations extrêmes sont à l'origine d'inondations urbaines et d'une instabilité hydrogéologique dans les réseaux fluviaux et les zones de piémont de la région. Les sécheresses prolongées et le stress hydrique ont des répercussions sur la productivité agricole, la sécurité de l'approvisionnement en eau et la production d'énergie hydroélectrique, autant d'aspects essentiels de l'économie de la Lombardie. L'accélération du recul des glaciers dans l'arc alpin modifie progressivement le régime d'écoulement des cours d'eau et la disponibilité en eau à long terme. Les effets d'îlot de chaleur urbain dans la région métropolitaine aggravent les conséquences des vagues de chaleur sur la santé publique, la demande énergétique et les conditions de travail.

Ces pressions s'exercent de manière croisée sur les écosystèmes, les infrastructures et les communautés, ce qui nécessite des réponses coordonnées entre les secteurs, les collectivités territoriales et les différents niveaux de gouvernance.

Dans le cadre constitutionnel italien, les régions disposent de pouvoirs législatifs et administratifs autonomes dans un large éventail de domaines de compétence, notamment l'aménagement du territoire, la gestion de l'eau, l'agriculture, la gestion forestière, la protection civile et la réglementation environnementale, ce qui en fait des acteurs institutionnels centraux dans la gouvernance de l'adaptation. Ce positionnement institutionnel confère à la Lombardie à la fois l'autorité et la responsabilité d'élaborer ses propres cadres d'adaptation, conformément à la politique nationale et aux orientations réglementaires européennes.

Le PNACC reconnaît explicitement la gouvernance multiniveau comme un élément structurant de la mise en œuvre de l'adaptation. Il identifie les régions et les autorités locales comme des acteurs clés et propose des orientations méthodologiques pour l'élaboration de stratégies régionales, en citant explicitement l'approche de gouvernance de la Lombardie comme un exemple phare pouvant être reproduit dans les autres régions italiennes. Cette étude de cas examine comment ce rôle se concrétise dans la pratique, en retraçant le parcours depuis le cadre national du PNACC, en passant par la réponse juridique et institutionnelle de la Lombardie, jusqu'aux lacunes de mise en œuvre qui apparaissent lorsque la capacité financière, l'intégration intersectorielle et le soutien institutionnel local ne sont pas encore tout à fait à la hauteur des responsabilités définies par ce cadre.



Cadres Institutionnels et de Planification

La gouvernance en matière d'adaptation en Lombardie s'articule autour d'une approche d'intégration, c'est-à-dire, **l'intégration systématique des objectifs climatiques dans l'ensemble des politiques régionales** et des instruments de planification, plutôt que de considérer l'adaptation comme un domaine d'action à part entière.

Cette approche s'articule autour de deux instruments principaux complémentaires : la Loi Régionale sur le climat (loi régionale n° 11/2025) et la Stratégie régionale d'adaptation (SIRACC). Ensemble, ils établissent un cadre intégré associant adaptation et atténuation au sein d'une architecture politique unique, garantissant ainsi la cohérence entre les différents secteurs.

The Regional Climate Law provides the legislative foundation for climate mainstreaming, creating binding requirements for the integration of climate objectives into regional planning processes. The SIRACC translates these principles into concrete actions, with a focus on enhancing territorial resilience across the region's diverse landscapes and urban systems. The strategy ensures alignment with sectoral policies in areas such as spatial planning, water management, and disaster risk prevention, embedding adaptation as a cross-cutting requirement rather than a sectoral add-on.

La trajectoire institutionnelle de la Lombardie dans ce domaine est particulièrement ancienne. La région a adopté sa première stratégie d'adaptation en 2014 et son premier plan d'action en 2016, bien avant le cycle de planification national italien, ce qui témoigne d'un engagement précoce en faveur du renforcement des capacités de gouvernance en matière d'adaptation et de l'apprentissage par la pratique.

Cet engagement soutenu a permis à la région de faire évoluer ses approches, de renforcer ses dispositifs institutionnels et d'acquérir une expérience qui est désormais explicitement reconnue dans le cadre national comme une référence pour les autres régions italiennes.

Chaque nouvelle étape de l'élaboration des politiques a également été l'occasion d'affiner les approches, de renforcer les fondements institutionnels et de veiller à ce que les cadres régionaux restent alignés sur les orientations nationales au fur et à mesure que le PNACC évoluait, permettant de faire remonter l'expérience infranationale dans la planification nationale.

Voici certains des principaux mécanismes favorisant l'intégration :

Au Niveau National :
• Le *Plan national d'adaptation au changement climatique* (PNACC, 2023) de l'Italie, qui fournit des orientations nationales et des outils méthodologiques pour l'élaboration de stratégies régionales ;
• L'*Observatoire national sur l'adaptation*, une plateforme de gouvernance multiniveau grâce à laquelle la Lombardie collabore avec les autorités nationales pour la mise en œuvre du PNA.

Au Niveau Régional
• *Loi régionale n° 11/2025*, établissant un cadre législatif pour l'intégration des questions climatiques dans l'ensemble des politiques régionales;
• La *Stratégie régionale d'adaptation* (SIRACC), qui définit le cadre stratégique pour la résilience territoriale et la cohérence avec les politiques sectorielles
• Le *Comité régional sur le climat* et *la Plateforme régionale pour l'économie circulaire et la décarbonisation*, qui favorisent la coordination, le partage des connaissances et la cohérence des politiques entre les différents acteurs et secteurs.

Conformément au NAP Global Network, l'architecture de coordination italienne associe des mécanismes verticaux, reliant les gouvernements régionaux aux instances nationales par l'intermédiaire de l'Observatoire national sur l'adaptation, à des plateformes multidimensionnelles telles que le Comité régional sur le climat et la Plateforme régionale pour l'économie circulaire et la décarbonisation, qui rassemblent les pouvoirs publics, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé autour d'un programme d'adaptation commun.

De même, la participation active de la Lombardie à l'Observatoire national revêt une importance particulière : elle permet de tirer directement parti de l'expérience acquise au niveau régional pour élaborer des méthodologies et des outils nationaux, créant ainsi la relation bidirectionnelle entre les pratiques infranationales et l'élaboration des politiques nationales qu'exige une gouvernance du PNA efficace et multiniveau.

Capacités et Contraintes Financières

Le cadre financier de la Lombardie en matière d'adaptation repose à la fois sur une combinaison d'instruments de financement régionaux spécifiques et sur **l'intégration des objectifs climatiques** dans la planification financière et les programmes d'investissement plus larges,

une structure qui reflète la même logique d'intégration qui sous-tend l'approche globale de la région en matière de gouvernance.

La Loi Régionale sur le Climat prévoit des mécanismes de financement spécifiques, notamment des ressources destinées au renforcement des capacités, à la formation et à la conclusion d'accords territoriaux visant à soutenir les initiatives locales d'adaptation. Ces instruments sont complétés par des sources de financement européennes, notamment les programmes relevant du cadre de la politique de cohésion de l'UE et du programme LIFE, qui jouent un rôle important dans le financement d'investissements liés à l'adaptation dans des domaines tels que la restauration des écosystèmes, la gestion de l'eau, la résilience urbaine et la réduction des risques d'inondation.

La région conserve une autonomie totale dans l'affectation de ses propres ressources, et cette souplesse constitue un atout important pour l'élaboration de stratégies d'investissement cohérentes en matière d'adaptation. Cette architecture financière reflète l'approche plus globale de la Lombardie en matière d'intégration : plutôt que de s'appuyer sur un budget dédié à l'adaptation, la région intègre ses objectifs climatiques dans l'ensemble des instruments de planification financière existants. Bien qu'il s'agisse d'un modèle que le PNACC encourage, sa mise en œuvre cohérente dans tous les secteurs et à tous les niveaux de gouvernement nécessite de solides capacités institutionnelles.

L'accès au financement dépend à la fois de la disponibilité des ressources et de la capacité administrative à mobiliser différents mécanismes financiers. Les possibilités de financement européennes et internationales passent généralement par des procédures de candidature compétitives, des critères d'éligibilité complexes et des exigences en matière de suivi et de déclaration qui nécessitent d'importantes capacités techniques et administratives pour être correctement prises en compte.

La région identifie la complexité des procédures de demande et la sélectivité des processus de sélection comme des obstacles majeurs à l'accès, en particulier pour les petites communes de Lombardie qui souhaitent mettre en œuvre des mesures d'adaptation adaptées à leur contexte local, mais qui disposent de ressources institutionnelles plus limitées pour la préparation des projets et la mobilisation de fonds.

Dans ce contexte, le gouvernement régional joue un rôle d'intermédiaire important, en apportant un soutien technique et des conseils qui aident les autorités locales à tirer parti des instruments de financement disponibles. Cette fonction d'intermédiaire, qui consiste à mettre la capacité régionale de planification financière au service des collectivités locales, correspond précisément au rôle que le PNACC envisage attribue aux régions au sein de l'architecture italienne de gouvernance multiniveau de l'adaptation.

Mais cela met également en évidence une tension structurelle :

plus les attentes du cadre national en matière d'intermédiation régionale sont ambitieuses, plus il est essentiel que les **gouvernements régionaux** disposent eux-mêmes **d'un financement suffisant, stable et prévisible pour remplir ce rôle.**

Pour la Lombardie, comme pour les autres cas de cette série, la mise en adéquation entre les obligations légales et les capacités financières reste le principal défi en matière de mise en œuvre.



L'adaptation multiniveau dans la pratique

La SIRACC et l'approche d'intégration

L'un des aspects les plus révélateurs de l'adaptation en Lombardie est l'élaboration et la mise en œuvre de la Stratégie régionale d'adaptation (SIRACC) en tant qu'instrument de gouvernance intégré.

La SIRACC n'est pas un plan autonome, mais un cadre stratégique délibérément conçu pour intégrer l'adaptation dans l'ensemble des systèmes de planification sectoriels existants de la Lombardie : des cadres d'aménagement du territoire et de gestion de l'eau aux politiques agricoles et aux instruments de réduction des risques de catastrophe.

C'est cette fonction d'intégration qui caractérise le **modèle de Lombardie**: plutôt que de mettre en place une architecture d'adaptation parallèle, cette stratégie s'inscrit dans le cadre des systèmes institutionnels qui régissent déjà l'aménagement du territoire et les investissements dans la région.

La SIRACC a été élaborée dans le cadre d'un processus participatif associant les services régionaux, les municipalités, les établissements de recherche et des agences techniques, notamment l'ARPA Lombardia, qui fournit les bases scientifiques nécessaires à la production des données climatiques régionales, à la modélisation et à l'élaboration de scénarios. Ces données et projections climatiques sont mises à la disposition des municipalités et des acteurs locaux, ce qui leur permet **d'intégrer des informations contextualisées sur les risques climatiques dans leurs propres processus de planification.**

Il convient notamment de souligner le rôle du **Comité régional sur le climat**, qui exerce des fonctions techniques et consultatives à l'appui des activités de la région, ainsi que celui de la **Plateforme régionale pour l'économie circulaire et la décarbonisation.** Ces instances rassemblent des acteurs issus de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et du monde universitaire afin de soutenir la mise en œuvre de la **Loi régionale sur le climat** et des politiques climatiques au sens large.

Ce faisant, elles favorisent **l'engagement intersectoriel** indispensable à une intégration efficace des questions climatiques, tout en garantissant la continuité institutionnelle nécessaire pour assurer la pérennité de la gouvernance en matière d'adaptation au-delà des cycles politiques et administratifs. En ce sens, ces plateformes constituent l'infrastructure sociale et institutionnelle de la mise en œuvre des PNA, c'est-à-dire, les espaces au sein desquels les obligations légales se traduisent, au fil du temps, par une action sectorielle coordonnée.

L'expérience de la SIRACC illustre également un point concret de convergence entre les cadres régionaux et nationaux. Le PNACC cite explicitement l'approche de la Lombardie comme un exemple phare, et la participation de la Lombardie à l'Observatoire national permet de tirer directement parti de son expérience en matière de mise en œuvre pour élaborer des orientations et des méthodologies nationales. Cette relation bidirectionnelle, dans laquelle les pratiques régionales alimentent les outils nationaux tandis que les cadres nationaux orientent la planification régionale, reflète le type de gouvernance multiniveau mutuellement complémentaire que le PNACC envisage comme architecture de l'effort national d'adaptation de l'Italie.

Cet exemple permet également de tirer un enseignement plus général concernant la mise en œuvre du PNA:

les gouvernements infranationaux qui investissent dans les capacités de gouvernance, les processus participatifs et les systèmes de connaissances ne se contentent pas de mettre en œuvre les priorités nationales : ils produisent également les données probantes et les enseignements institutionnels dont dépendent les cadres nationaux pour rester efficaces et ancrés sur les réalités territoriales.



De la Planification à la Mise en œuvre

Le PNACC définit un cadre ambitieux pour la gouvernance régionale en matière d'adaptation : les régions sont appelées à élaborer des stratégies, à intégrer les objectifs climatiques dans l'ensemble des secteurs, à soutenir les autorités locales et à contribuer aux systèmes nationaux de suivi et d'apprentissage.

La Lombardie a mis en place un ensemble solide d'instruments juridiques, de stratégies et de mécanismes de coordination. Pourtant, l'écart entre cette assise institutionnelle et sa mise en œuvre cohérente dans les différents secteurs et municipalités de la région reste le principal défi, sous l'effet de plusieurs facteurs interdépendants qui reflètent des dynamiques plus larges de gouvernance multiniveau des PNA.

L'intégration intersectorielle progresse, bien qu'à un rythme inégal selon les services. L'adaptation est officiellement intégrée dans les stratégies régionales et les instruments de planification, les services chargés des questions environnementales et climatiques ayant déjà bien avancé dans l'intégration des considérations climatiques dans leurs processus. L'intégration dans des secteurs tels que les transports, les infrastructures et le logement, où la région joue un rôle important en matière d'investissement et d'aménagement du territoire, se poursuit, ces services s'alignant progressivement sur les priorités d'adaptation définies dans la SIRACC et la Loi régionale sur le climat.

L'approche d'intégration transversale inscrite dans la législation régionale offre un mécanisme structurel à cette fin, mais la traduction des exigences légales en pratiques sectorielles cohérentes nécessite un engagement institutionnel soutenu et l'élaboration progressive de lignes directrices spécifiques de chaque secteur pour leur mise en œuvre. Cette intégration inégale selon les secteurs n'est pas propre à la Lombardie ; il s'agit d'une caractéristique structurelle de la mise en œuvre des PNA mise en évidence dans l'ensemble des cas étudiés dans cette série, où L'adaptation au changement climatique progresse généralement plus rapidement au sein des services chargés de l'environnement que dans les autres secteurs, où sont prises d'importantes décisions d'investissement.

La mise en œuvre au niveau municipal constitue un aspect essentiel du défi de la traduction des orientations en actions concrètes. Le PNACC identifie explicitement le soutien aux autorités locales comme une responsabilité régionale, faisant ainsi du renforcement progressif de cette fonction d'intermédiation non seulement une priorité régionale, mais aussi une condition indispensable à la mise en œuvre efficace du PNA à l'échelle nationale.

La mise en œuvre de mesures concrètes d'adaptation dépend fortement des capacités institutionnelles, de l'expertise technique et des ressources financières des autorités locales, qui varient considérablement au sein du réseau hétérogène des municipalités de Lombardie. Pour harmoniser les priorités, les calendriers et les approches de mise en œuvre tout au long de cette chaîne de gouvernance, un soutien intermédiaire efficace est nécessaire. Ce soutien doit notamment prendre la forme de conseils techniques, d'informations climatiques adaptées au contexte local et de cadres de coordination, afin d'aider les petites communes à s'aligner sur les priorités régionales et nationales en matière d'adaptation, selon des modalités concrètes et adaptées à leurs propres réalités institutionnelles. Les accords territoriaux et les instruments de renforcement des capacités prévus par la Loi régionale sur le climat apportent une réponse partielle à ce défi, même si la région reconnaît que le renforcement de cette fonction d'accompagnement au niveau local reste une priorité constante.

Les capacités institutionnelles en matière de suivi et de déclaration se renforcent également de manière progressive. La Lombardie participe au dispositif de suivi de l'Observatoire national et s'efforce d'harmoniser ses systèmes de suivi régionaux avec les méthodologies et les indicateurs nationaux. Les mécanismes formels et obligatoires de déclaration entre les niveaux régional et national ne sont pas encore pleinement opérationnels, ce qui s'explique par la publication récente du plan national et par le caractère encore en cours de consolidation des dispositifs de suivi du PNA en Italie. Cette lacune ne se limite pas à une question de complétude administrative : sans mécanismes structurés de remontée d'informations, l'apprentissage bidirectionnel dont dépend une gouvernance multiniveau efficace des PNA - c'est-à-dire un système dans lequel l'expérience acquise au niveau régional alimente les orientations nationales et où les cadres nationaux s'adaptent aux réalités territoriales - ne peut fonctionner de manière systématique.

Dans l'ensemble, ces facteurs montrent que la Lombardie a mis en place un solide cadre institutionnel pour la gouvernance de l'adaptation. La transition vers une mise en œuvre durable et mesurable dans l'ensemble des secteurs et des municipalités continue toutefois d'évoluer, à mesure que les orientations opérationnelles, les instruments financiers et les capacités institutionnelles locales sont progressivement renforcés.



Reproductibilité et principaux enseignements tirés

L'expérience de la Lombardie montre comment un investissement institutionnel soutenu dans la gouvernance de l'adaptation peut créer un environnement propice à la mise en œuvre du PNACC, grâce à l'élaboration progressive de politiques, à des obligations légales et à des mécanismes de coordination structurés.

Parallèlement, les résultats de la mise en œuvre continuent d'être influencés par la manière dont ces éléments interagissent avec les ressources financières, l'intégration sectorielle et les capacités variables des autorités locales sur un territoire complexe et hétérogène. Pour les autres régions qui s'interrogent sur la manière d'appliquer ces enseignements à leur propre contexte, trois dimensions étroitement liées doivent être prises en compte:

Un investissement précoce et soutenu dans la gouvernance permet de renforcer progressivement les capacités de mise en œuvre.

C'est en 2014 que la Lombardie a adopté sa première stratégie d'adaptation, soit plus d'une décennie avant l'actuelle Loi régionale sur le climat. Cela reflète une évolution dans laquelle la maturité en matière de gouvernance se construit progressivement grâce à l'élaboration itérative de politiques, à l'apprentissage institutionnel et à l'expertise technique acquise au fil du temps. Pour les autres régions, cela souligne l'intérêt d'entamer le processus de gouvernance de l'adaptation, même lorsque les orientations nationales ne sont pas encore pleinement définies. À mesure que les cadres nationaux évoluent, les politiques successives peuvent à la fois orienter l'élaboration des mandats nationaux et offrir des occasions de mettre à jour les stratégies régionales, garantissant ainsi un alignement continu tout en renforçant les fondements institutionnels des actions futures. Dans le contexte italien, cette relation itérative entre les pratiques régionales et l'élaboration du cadre national est elle-même institutionnalisée par le biais de l'Observatoire national, ce qui fait du long parcours de la Lombardie en matière de gouvernance non seulement un atout régional, mais aussi une contribution à l'effort national d'adaptation.

L'intégration de l'adaptation dans les instruments de planification existants s'avère plus efficace que la création de structures de gouvernance parallèles.

La Loi Régionale sur le Climat de la Lombardie et la SIRACC intègrent les objectifs climatiques aux politiques sectorielles et systèmes de planification qui régissent déjà l'aménagement du territoire et les investissements, ce qui permet de réduire la fragmentation institutionnelle et de garantir que l'adaptation soit prise en compte là où les décisions relatives aux infrastructures, à l'aménagement du territoire et aux services publics sont effectivement prises. Cette approche reflète directement la logique de mise en œuvre du PNACC et offre un modèle reproductible pour les régions, quels que soient leurs contextes de gouvernance. Cela est particulièrement pertinent pour ceux qui souhaitent étendre la gouvernance de l'adaptation sans avoir recours à des budgets importants ni à la création de nouvelles structures administratives, ainsi que pour ceux qui cherchent à assurer la cohérence entre l'adaptation au changement climatique et les priorités plus générales en matière de planification du développement.

La participation active aux instances nationales de gouvernance renforce l'impact régional.

L'engagement de la Lombardie au sein de l'Observatoire national sur l'adaptation permet à son expérience en matière de mise en œuvre de contribuer à l'élaboration de méthodologies et d'outils nationaux applicables dans toutes les régions italiennes. Cette relation bidirectionnelle entre les pratiques régionales et l'élaboration des politiques nationales montre à quel point les collectivités territoriales peuvent non seulement mettre en œuvre les priorités nationales, mais aussi contribuer à définir. Cette relation bidirectionnelle entre les pratiques régionales et l'élaboration des politiques nationales montre à quel point les collectivités territoriales peuvent non seulement mettre en œuvre les priorités nationales, mais aussi contribuer à définir les cadres dans lesquels ces priorités sont définies et mises en œuvre. La formalisation et la dotation en ressources de ce rôle d'intermédiaire, grâce à des mécanismes de coordination structurés, à des systèmes de données partagés et à un soutien spécifique au renforcement des capacités, amélioreraient considérablement sa reproductibilité dans toutes les régions italiennes et au-delà. Pour les autres régions, cela nous enseigne une leçon concrète : investir dans la capacité à participer de manière constructive aux instances nationales de gouvernance constitue en soi une forme de mise en œuvre du PNA qui multiplie l'impact régional au-delà des frontières territoriales.

Aperçu du cadre de gouvernance multiniveau - Lombardie, Italie

Échelons infranationaux mentionnés dans le PNA	**Oui:** De manière explicite, en tant qu'acteurs clés de la mise en œuvre ; La Lombardie est citée comme un exemple phare
Obligations légales	**Oui:** La Loi régionale sur le climat (2025) fixe des obligations contraignantes en matière d'intégration des considérations climatiques
Plan d'adaptation régional	**Oui:** SIRACC, mieux intégrée dans les cadres d'aménagement du territoire
Renforcement des capacités	**Non mis en place:** Aucun soutien officiel en matière de renforcement des capacités n'a été reçu de la part du gouvernement national
Mécanismes de coordination	**Modéré:** Observatoire national en place ; le système de déclaration formel n'est pas encore mis en place
Capacité financière	**Partielle:** Stable et intégrée au budget régional, mais pas tout à fait suffisante
Alignement entre la mission et le financement	**Modéré:** Cadre juridique et de planification solide ; intégration financière qui progresse, mais reste incomplète

À retenir

L'expérience de la Lombardie montre que la mise en œuvre efficace d'un PNA au niveau régional est le fruit d'un investissement institutionnel soutenu dans la durée : plus d'une décennie de gouvernance itérative a permis de jeter les bases juridiques et de planification nécessaires à une mise en œuvre efficace du PNACC au niveau régional

Une architecture de gouvernance solide ne suffit pas à elle seule : une intégration intersectorielle cohérente, des ressources financières suffisantes et un soutien structuré aux autorités locales restent les conditions requises par la vision multiniveau du PNACC, mais qui ne sont pas encore pleinement réunies. L'engagement actif de la Lombardie démontre une fois de plus que les régions peuvent jouer un double rôle dans la gouvernance de l'adaptation : mettre en œuvre les priorités nationales tout en contribuant à l'élaboration d'approches nationales grâce à leur propre expérience pratique.

Pour les autres régions, l'expérience de la Lombardie montre que l'élément le plus transposable d'un modèle de gouvernance ne réside pas dans ses instruments spécifiques, c'est-à-dire, la loi, la stratégie, la commission, mais surtout la logique qui les relie : intégrer l'adaptation aux processus décisionnels en matière de planification, participer activement aux cadres nationaux et considérer la gouvernance comme un investissement à long terme plutôt que comme une simple initiative ponctuelle.



Références

Regione Lombardia (2025) Legge Regionale n. 11/2025 - Legge sul Clima. Regione Lombardia, Italy. Disponible ici.

Regione Lombardia (2016) Strategia Regionale di Adattamento ai Cambiamenti Climatici (SIRACC). Regione Lombardia, Italy. Disponible ici.

Ministero dell'Ambiente e della Sicurezza Energetica (2023) Piano Nazionale di Adattamento ai Cambiamenti Climatici (PNACC). Government of Italy. Disponible ici.

Istituto Superiore per la Protezione e la Ricerca Ambientale (2023) The National Plan for Adaptation to Climat

Pour plus d'informations

Pour en savoir plus sur ce projet, contactez-nous par e-mail à l'adresse **info@regions4.org** afin de convenir d'un entretien d'information, d'obtenir des réponses à vos questions et de bénéficier d'un accompagnement pour la mise en œuvre de projets similaires.

Contributions

Regions4

Héloïse Chicou,
Responsable du programme Action climatique et résilience

Mélisa Cran
Responsable des régionsAdapt

Gabriela Carrera
Agent de programme en biodiversité

Brenda Tenório
Agent de communication junior

Conseil externe

Ana Dias
Consultant pour le programme climatique Regions4

Remerciements

Cette étude de cas a été réalisée avec le soutien de la Fondation européenne pour le climat (ECF). Les données ont été fournies par le gouvernement de l'État de São Paulo (Secrétariat à l'Environnement, aux Infrastructures et à la Logistique), le gouvernement provincial du Gauteng (Département de l'Environnement), ainsi que les autorités régionales de l'Île-de-France (Direction de l'Environnement, Pôle Agriculture, Ruralité et Transition Écologique) et de la Lombardie. Les résultats et les interprétations relèvent de la responsabilité des auteurs.

Clause de non-responsabilité

Cette publication a bénéficié du soutien de la Fondation Européenne pour le Climat. La responsabilité des informations et des opinions exprimées dans la présente publication incombe à leurs auteurs. La Fondation européenne pour le climat ne saurait être tenue pour responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues ou exprimées dans le présent document.

À propos de Regions4

Regions4 est un réseau mondial de gouvernements infranationaux qui œuvrent en faveur de l'action climatique, de la biodiversité et du développement durable. Créé en 2002 pour représenter les États fédérés, les régions et les provinces lors des négociations des Nations unies, des initiatives de l'Union européenne et des discussions internationales sur la biodiversité, le changement climatique et le développement durable, Regions4 rassemble aujourd'hui 59 membres dans 25 pays, représentant collectivement 171 gouvernements infranationaux et plus de 430 millions d'habitants.

Pour en savoir plus: www.regions4.org

Rue Egide Van Ophem, 40 A, 1180 Uccle, Belgium

Octobre, 2026 © Regions4